

Comptabilité approfondie

ECTS : 4

Volume horaire : 36

Description du contenu de l'enseignement :

Ce cours se découpe en deux parties : **1- Les principes comptables : De la théorie à la pratique**

- 1.1. Le principe de séparation des exercices
- 1.2. Les principes du coût historique et de prudence.

2- Les comptes individuels : Quelques éléments clé

- 2.1. L'annexe : support de l'image fidèle
- 2.2. Le bilan : études des fonds propres.

Cours en petits groupes.

Compétence à acquérir :

Ce cours a pour objectif un approfondissement des compétences des étudiantes et des étudiants en matière de comptabilité financière. Sont traitées les principales questions de comptabilité financière, tout en soulignant le contexte économique, social, politique ou encore institutionnel dans lequel elles s'insèrent.

Mode de contrôle des connaissances :

- Contrôle continu (50%) : comprenant un test intermédiaire (30%) et une note de participation (20%)
- Examen (50%).

Bibliographie, lectures recommandées :

- Colasse B. (2012), Les fondements de la comptabilité, La Découverte, collection repères
- Collette C., Richard J., Bensadon D. (2018), Comptabilité financière : normes IFRS versus normes françaises, Dunod, 11e édition
- Burlaud A., Le Manh A., Walliser E. (2019), Comptabilité approfondie DCG 10, Foucher.

Document susceptible de mise à jour - 08/04/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16